

## ARCHITECTURE ET URBANISME

1 - Qu'est-ce que l'Architecture et qui est Architecte ?

Question d'actualité dont la réponse n'est sans doute pas évidente, si on se réfère à celles qui ont été données depuis quelques années pour répondre aux ambiguïtés d'une profession en pleine évolution et d'un enseignement que l'on cherche à juste titre à rénover.

Pour l'homme de la rue, l'Architecte est celui qui conçoit et dirige la construction des bâtiments.

L'Architecture est un art -et a toujours été considéré comme tel- par opposition à la construction qui est une science. Aucun art mieux que l'Architecture n'exprime mieux une civilisation : "L'architecture c'est ce qui fait les belles ruines", avait coutume de dire le Maître Auguste Perret. Et c'est bien ce qui reste lorsque la vie s'est enfuie, et que l'âme subsiste seule.

Il n'est pas besoin d'Architecte pour faire naître l'architecture : celle-ci fleurit spontanément, comme la poésie, de l'humble demeure du paysan accordée aux besoins et au site, de la fontaine, du calvaire, de l'aqueduc, du mur de soutènement, de la perspective des arbres encadrant une voie d'accès, voulus par l'homme exactement à leur place et jouant le rôle qui leur fut assigné, alors qu'elle reste souvent absente de bien des savantes et prétentieuses constructions désaccordées de leur cadre et qui n'expriment souvent que suffisance, vulgarité et égoïsme.

Paul Valéry - et bien d'autres - ont souligné les liens entre Architecture et Musique :

"Que portez-vous si haut égales radieuses ?"

Aussi bien est-ce là que l'Architecture peut s'enseigner : des règles de la construction, comme de celles des sons peut naître l'harmonie et il faut les comprendre pour pouvoir les transgresser à bon escient. C'est pourquoi certains poursuivent l'idée d'une architecture comme d'une musique issue de l'ordinateur...

Peut-être pourrions nous dire que l'architecture naît d'un certain nombre d'accords et que ces accords résultent de l'observation de règles voulues ou inconsciemment observées...

\*

\*        \*

2 - Naissance de l'Urbanisme

De ce désir d'ordre et de règles dans l'anarchie consécutive à l'explosion urbaine du 19ème siècle est né l'urbanisme contemporain qui a été sans conteste au départ un élargissement du cadre architectural.

La notion du plan d'urbanisme ou plan directeur résulte de l'idée que pour combattre désordre et laideur, il suffisait de préfigurer la ville souhaitée et de la dessiner sur le papier à l'avance... Certaines villes sont nées ainsi de la volonté d'un architecte (surtout des villes militaires ou d'autorité).

Mais les choses sont aujourd'hui plus complexes, et si le compositeur, celui qui ordonnance les proportions et les adapte à leurs fonctions dans la beauté et l'harmonie est, par définition, architecte, encore faut-il au préalable définir ces fonctions, connaître les habitants, prévoir les inflexions de la via... Un édifice a une destination relativement simple définie par un programme précis. Un édifice se construit sous la direction de celui qui l'a conçu ; il est un jour terminé, signé. Il est une oeuvre en soi.

Rien de semblable dans la ville. C'est un organisme vivant, complexe par essence, qui, s'il vit -et il doit vivre- échappe à son auteur par sa vie même.

\*

\* \*

### 3 - Rapports entre Architecture et Urbanisme

Entre Architecture et Urbanisme, les relations sont donc complexes. L'Urbanisme est hautement revendiqué - à juste titre - par les architectes.

Mais ils vont beaucoup plus loin : « Nous pensons qu'Aménagement du Territoire, Urbanisme, Architecture, Environnement, Design, Cadre de Vie sont une seule et même chose à des échelles différentes ». Ainsi s'exprimait récemment l'architecte Henry Bernard devant les 2 Académies de l'Institut de France réunies.

Et dans la mesure où l'Aménagement du Territoire et le Design ont en commun de vouloir mettre de la raison et de la beauté là où les lois du profit et les égoïsmes conduisent à la confusion et à la laideur, Henry Bernard a raison. Dessiner une machine à coudre, organiser les circuits d'une usine (qui deviendra belle), préserver les paysages, donner à chacun sa chance dans une organisation rationnelle du territoire, exigent des raisonnements et des qualités analogues sinon communes, que l'Architecte apprend à acquérir.

Ces qualités tout aménageur, tout urbaniste devrait les posséder et dès lors apprendre à raisonner et à sentir en architecte.

\*

\* \*

### 4 - Les qualités de l'Architecte

a) La complexité des problèmes posés et celle des chantiers exige d'abord de l'Architecte l'esprit de synthèse et de commandement : il est le "maitre d'oeuvre", le patron sur son chantier.

b) L'imagination créatrice est sans doute la qualité fondamentale de L'architecte véritable. : pour sortir des cercles dit vicieux et des soi-disant "impossibilités" qui brident timides et impuissants, pour progresser, il faut savoir inventer, parfois même changer des habitudes sécurisantes.

c) La fraîcheur d'esprit et la volonté de se renouveler perpétuellement vont de pair avec l'imagination : l'expérience, indispensable, doit être utilisée comme tremplin pour aider au renouvellement et au progrès : il n'y a jamais deux situations semblables. Un architecte - comme un urbaniste - doit rester jeune toute sa vie.

d) La faculté de toujours remettre en cause les solutions acquises, surtout si on est l'auteur, est une condition du progrès : l'autosatisfaction entraîne en effet l'immobilisme, voire la sclérose.

e) Ajoutons à ces caractères, la faculté d'expression spécifique de l'architecte : son écriture c'est le dessin, voire la maquette. Que serait un écrivain incapable de s'exprimer par la plume ?

Il ne faut jamais oublier que si un « Plan » comporte des pièces écrites, elles ne peuvent être que des documents annexes de la pièce essentielle qui est obligatoirement un dessin. La tendance à « l'architecture parlée » et celle des discours prolongés est en général signe d'impuissance.

f) A côté de ces qualités que je qualifierais de spécifiques, ajoutons pêle-mêle : la mémoire des formes, le goût ou plus l'amour du beau, le sens du concret et de l'action, que les aménageurs et les urbanistes, comme les architectes doivent s'efforcer simplement de cultiver ou d'acquérir.

\*

\*            \*

## 5 - L'art de la composition

Mais n'oublions pas que l'architecture est l'art de construire des édifices et que les villes sont une assemblée d'édifices et singulièrement de logements, de "maisons". Certains ont même prétendu construire (à tort à mon sens) une théorie de l'Urbanisme sur la "formation des systèmes d'habitat".(1)

Le raisonnement tendant à "composer", c'est-à-dire à assembler de façon logique et harmonieuse un édifice simple, et d'abord un logement, n'est pas différent de celui qui amène à composer des édifices complexes, puis des quartiers et des villes.

L'art de la "composition" est la base même de l'architecture. On a certes abusé de la "composition" dans l'enseignement classique de l'architecture tel qu'il se pratiquait à l'Ecole des Beaux-Arts. Sans doute, dans la mesure où l'art de la composition pouvait être compris comme un corps de recettes qui limitait l'imagination et maintenait la recherche dans les sentiers battus d'un faux classicisme éloigné de la vérité, a-t-on eu raison.

Mais il s'agit d'une notion qui existe bel et bien et que l'on ne peut mettre au rancart : l'ordinateur compose ses systèmes logiques et le raisonnement de l'architecte qui consiste à trier les éléments d'un ensemble de façon à obtenir un rendement optimal de chacun d'eux pour la meilleure économie et la satisfaction de l'utilisateur, exige des aptitudes à la synthèse et l'emmagasinage préalable de modèles connus qui permettent de gagner du temps en évitant de parcourir des chemins maintes fois explorés : ainsi le joueur d'échecs a-t-il en mémoire (tout comme l'ordinateur) une série de coups classiques auxquels il peut ramener des situations plus complexes. En mathématique les théorèmes constituent une base qui doit être possédée pour éviter de chaque fois repartir à zéro.

(1) Voir Bodeslaw Malisz "La formation des systèmes d'habitat-Ed. Dunod

Et ceux qui prétendent abandonner les commodités résultant de l'utilisation des vertus du graphisme pour les remplacer par des raisonnements purement abstraits ont bien tort en la matière. Le beau reste toujours la splendeur du vrai.

L'étudiant devra s'efforcer de se meubler l'esprit de ces modèles, 'exemples idéalisés, qui lui permettront d'opérer ses propres découvertes par références et comparaisons. Les voyages, l'enregistrement par la mémoire, les croquis, la photographie des divers systèmes observés, leur classement intelligent et différent pour chaque observateur, sont un excellent tremplin pour l'imagination.

\*

\*           \*

## 6 - Savoir voir

A cette fin, l'étudiant devra apprendre à voir. Les enseignants s'efforcent, chacun dans sa discipline, de lui faciliter les éclairages de cette vision. Il est désirable que chaque étudiant acquière ce regard de l'architecte, vision lucide et permanente des formes, des rapports des éléments entre eux, du sens de l'échelle humaine, du fonctionnement des choses qui ne doit plus le quitter. Ce regard est à la fois le regard sensible de l'artiste et lucide du constructeur. Le carnet de croquis permet la notation en toutes occasions des choses vues, et exerce de surcroît l'habileté graphique d'expression dessinée.

Le croquis intelligent est synthèse et ellipse. Il ne faut pas oublier que dessiner, c'est voir et comprendre et que l'habileté graphique (en fait secondaire) se développe automatiquement avec la pratique : c'est une gymnastique. On peut du reste, comme Les plus grand peintres l'ont fait, compléter le trait dessiné par une note écrite.

Certes la photographie est utile sinon irremplaçable ; mais rien ne vaut la notation dessinée dont la vertu éducative est incomparable.

\*

\*           \*

## 7 - Les éléments architecturaux de l'Urbanisme

Nous avons vu que l'art de la composition est celui d'assembler des éléments de plus en plus complexes. Ces éléments, il faut les connaître et les comprendre.

Au départ, nous examinerons le logement, cellule familiale élémentaire à l'intérieur duquel se développe la vie privée par opposition au "dehors", à l' "extérieur" où commence la vie en société, la vie publique. Cette cellule élémentaire, il faut la connaître et la comprendre pour préparer les tissus urbains aptes à permettre leur implantation et leur développement.

L'art de l'architecte et celui de l'urbaniste sont ici étroitement liés ; aucun architecte ne peut ignorer tes contraintes urbanistiques de l'implantation du logement ; aucun urbaniste ne peut ignorer les contraintes spécifiques du logement qui permettent soit leurs groupements, soit leurs dispersions.

Et pourtant bien des architectes ont encore tendance à concevoir leurs bâtiments sans se préoccuper du cadre naturel ou urbain

où ils doivent s'insérer alors que bien des soi-disant urbanistes contemporains établissent des plans de villes sans concrétiser les résultats plastiques des assemblages de bâtiments qu'ils ne conçoivent que sous forme d'abstractions économiques ou juridiques.

Les groupements de logements et d'édifices divers peuvent s'assembler suivant des modes qui relèvent directement de l'architecture. Ces ensembles visuels sont composés d'éléments indépendants dont chacun contribue à un effet : places, rues, perspectives variant au gré des déplacements relèvent de l'art de l'architecte qui devra en la circonstance se faire quelque peu sociologue.

Enfin les grandes compositions monumentales sont la gloire des villes de toutes les époques et sous tous les cieux, de L'Acropole à Pékin, de Versailles à Washington et d'Angkor à Copàn.

Les étudiants pourront avec profit examiner comment une ville polarise un tissu urbain souvent indifférencié autour de certaines "grandes compositions" de l'art urbain. Certaines de ces compositions doivent être retenues comme des "modèles" dont la signification, les proportions et l'échelle doivent être assimilées. Le Cours Mirabeau est l'un d'eux, aussi bien que la place Navone à Rome, la place Vendôme ou l'axe des Champs Elysées. Leurs dimensions doivent être connues(2). Tout étudiant devra être capable de rapporter la place des Quatre Dauphins ou la place de L'Hôtel de Ville d'Aix-en-Provence aux largeurs des voies environnantes et à la hauteur des édifices qui la bordent et de porter un jugement personnel sur les effets esthétiques et sociologiques qui en résultent.

\*

\*           \*

## 8 - Les éléments techniques

Enfin, certains éléments techniques font partie de la grammaire à acquérir : ils appartiennent à l'ingénierie plus qu'à l'architecture : les largeurs des files de circulation et leurs débits, les systèmes de carrefours, les échangeurs et diffuseurs routiers, l'encombrement des plantations d'alignement parmi bien d'autres. On devra réfléchir à la place que tient l'aspect du sol, le pavage, les bordures de trottoir, le mobilier urbain... On mesurera l'importance des appareils d'éclairage et on pensera à ce que serait la place de la concorde si les réverbères en disparaissaient... Il n'y a pas de petits détails dans la mesure de L'échelle...

Ces mille problèmes visuels et techniques, faits de minutie parfois, de vérité toujours, doivent être appréhendés par l'urbaniste. Il empruntera à L'architecte pour ce faire, indépendamment de son regard, sa préoccupation constante de mener à bonne fin des travaux où l'exécution est la garantie d'une expression fidèle de la conception.

\*

\*           \*

(2) voir les recueils de R. Auzelle.

En conclusion, peut-on ramener l'architecture à une des disciplines qui concourent à la constitution des équipes d'aménagement ?

Je ne le crois pas. L'architecture est elle-même pluridisciplinaire et l'équipe de l'architecte comprend souvent les mêmes participants que celle de l'aménageur et de l'urbaniste. L'architecte, maître d'oeuvre, est le chef de son équipe ; La renonciation à ce rôle prééminent pendant la conception et sur le chantier amène la négation de l'architecture même.

Ce rôle, un homme d'une autre formation peut le tenir : il devient par là même architecte s'il le joue bien. Dans le cas contraire, il n'y a plus oeuvre architecturale.

Est-ce à dire qu'une équipe d'urbanistes doit comporter également un chef ? Je le crois, car l'action exige arbitrage et décision.

Le chef doit-il être architecte ? Ici la réponse sera plus nuancée, compte-tenu de la dimension politique de l'acte d'aménagement. Ce qui apparaît comme certain (à mes yeux) est que le rôle de l'architecte dans l'équipe est fondamental ; sans lui celle-ci est réduite à l'impuissance, ne serait-ce que parce qu'il apporte l'imagination et l'expression graphique. Ceci est parfaitement sensible lorsque l'architecte est absent ou insuffisant.

Certes, la gestion de situations acquises, l'extrapolation de tendances peut-être menée à bien par des équipes de techniciens et d'analystes bien soudés et bien dirigés ; mais, dès qu'il s'agit de prendre parti, de mettre en forme sur le terrain des notions qui sont restés jusque-là verbales, l'acte architectural est déclenché. Sans lui, il peut y avoir politique d'aménagement, il n'y a pas oeuvre construite. Celui qui la déclenche fait oeuvre d'architecte, même, s'il n'en a pas acquis la qualification préalable.

\*

\*            \*

LES INTERVENTIONS DE L'ARCHITECTE  
DANS LES EQUIPES D'AMENAGEMENT

Nous avons vu que l'architecte et l'urbaniste ont en commun ;

- a) la pluridisciplinarité fondamentale de leurs études et travaux ;
- b) le fait que leurs disciplines sont tournées essentiellement vers l'action sur le terrain : les plans n'ont de signification que s'ils se réalisent.

Mais, le premier est le « Maitre d'œuvre » qui, face à un programme préalable et sur un terrain donné remplit sa mission de concevoir et de mener des travaux à bonne fin dans un délai relativement court.

Le second se trouve en général confronté à des situations complexes qu'il lui appartient dans un premier temps d'analyser et, dans la mesure du possible, de quantifier pour proposer aux responsables politiques des solutions programmées le plus souvent à long terme. D'autre part, il n'est a priori maitre ni du sol, ni des modes de financement, ni même des modes de réalisation.

Si les plans de l'architecte doivent être assez précis pour permettre l'exécution jusqu'aux détails, ceux de l'urbaniste doivent conserver la souplesse indispensable aux inflexions dans le temps e[ aux adaptations de chaque exécutant.

En fait l'un complète l'autre, l'action de l'architecte prolongeant celle de l'urbaniste. D'autre part, de l'aménagement du territoire à l'urbanisme, et de l'urbanisme à l'architecture, la gamme des interventions possibles est très graduelle.

\*

\*            \*

Les plans régionaux

Les premiers plans d'urbanisme avaient, on l'a vu, pour auteurs des architectes qui furent amenés progressivement, pour mieux préciser les préalables de leurs actions, à élargir le cadre de leurs analyses sinon de leurs interventions. Parallèlement la planification économique, inaugurée dans les pays d'économie socialiste, et rendue nécessaire en France à la Libération par la volonté de tirer le meilleur parti d'une économie ruinée par les hostilités et l'occupation, devenait très rapidement également territoriale. Ainsi la planification économique et l'urbanisme allaient au-devant l'une de l'autre pour favoriser la notion d'aménagement du territoire.

Si donc bien des architectes spécialisé ont été amenés à établir des plans d'aménagement de vastes régions, il est possible d'affirmer qu'ils cessaient de faire oeuvre d'architectes et que leurs études étaient dès lors essentiellement économiques. C'est ainsi que l'auteur de ces lignes était rapporteur général de la Commission d'Aménagement de la Durance dès 1958 et qu'il fut amené à proposer des plans d'aménagement des régions de Provence et du Languedoc-Roussillon.

Bien d'autres plans analogues furent proposés par des architectes en France et à l'étranger.

Il est certain qu'au sein des équipes d'aménagement actuelles ayant des missions régionales (comme les O.R.E.A.M. par exemple), la présence d'architectes contribue à une vision concrète et plastique des possibilités d'utilisation du sol, comme à une vision synthétique qu'ils contribuent à exprimer graphiquement.

Ajoutons enfin qu'en toutes circonstances les droits de l'imagination et l'évocation de l'utopie doivent rester présents comme un ferment permanent dans l'équipe pluridisciplinaire. Ces qualités, on l'a vu, sont puissamment développées par la recherche architecturale.

Nous donnerons un exemple ici :

Le schéma d'aménagement de la région parisienne dont le « parti » est à l'évidence commandé par une « grande composition » de style architectural : les deux grands axes de développement parallèles de part et d'autre de la coulée de la Seine réservée en principe à une conservation de la nature et à celle des anciennes urbanisations ont à l'évidence à leur origine des croquis d'architecte, et ont conservé leur inspiration dans le « rendu » des documents.

L'expression graphique qui a permis « d'arrêter » les analyses et études de l'aire métropolitaine marseillaise est l'oeuvre d'architectes.

C'est un architecte qui est pratiquement l'auteur du schéma du Littoral Provence Côte d'Azur, après le travail préalable des analyses et la préparation du livre blanc. Ici aussi le "parti" adopte de grandes masses construites entrecoupées de coulées de verdure et leur adaptation à la structure du paysage sont pour l'essentiel oeuvre d'une équipe architecturale.

Empressons nous de dire que les études préalables d'architecture, voire la possession d'un diplôme ne sont aucunement une nécessité et que les étudiants de toutes origines qui ont par goût choisi de pratiquer l'aménagement et l'urbanisme peuvent prétendre aux mêmes ambitions. Il faut pour cela qu'ils aient la volonté de faire les efforts nécessaires pour acquérir les qualités et le regard définis supra.

\*

\*            \*

#### Les plans d'urbanisme (plans directeurs de villes)

Ici l'intervention de l'architecte se fait à deux niveaux :

a) Au niveau de l'étude d'ensemble, l'architecte n'agit plus en spécialiste : il intervient comme généraliste, comme urbaniste ; il est alors un des rouages importants sinon essentiels de l'équipe pluridisciplinaire.

Indépendamment de ses interventions dans la concertation synthétique, c'est lui qui sera chargé plus particulièrement des plans de paysage, de la disposition générale des masses construites et des rapports fonctionnels entre leurs divers éléments.

Enfin sa contribution est importante pour aider à simplifier des solutions dont l'image est au départ trop complexe. Une bonne solution doit apparaître une fois mise au point copie évidente ; mais une telle évidence est le plus souvent le résultat d'études longues et



laborieuses qui doivent être oubliés devant la simplicité apparente du résultat. Cette recherche de la pureté de tracé qui traduit celle de l'idée, souvent appelée aujourd'hui « design » est proprement architecturale.

Quelques exemples issus de dossiers existants permettront d'illustrer comment de tels résultats peuvent être obtenus.

b) Au niveau des études de détail, l'architecte intervient spécifiquement pour la préparation des plans de quartier, des plans masse, de la mise en forme physique de certains aménagements précis et préconçus. Au fur et à mesure du développement du plan et de son exécution, ce sont les architectes qui interprètent et développent sur le terrain les ensembles de bâtiments. La variété des personnalités et des styles contribuent à la naissance de la vie urbaine en évitant notamment la monotonie inévitable si un seul maître d'oeuvre est impliqué.

C'est ainsi que des architectes en chef sont chargés des plans masse de ZUP (zones d'urbanisation prioritaires), de ZAC (zone d'action concertée) etc. Ces chefs d'orchestre sont chargés d'harmoniser les travaux des architectes d'opération sans pour autant interdire à chacun d'eux de manifester son propre tempérament. Cette cascade de responsabilités est importante pour éviter une excessive unité qui n'est concevable qu'au niveau de certains ensembles monumentaux dont le nombre est obligatoirement limité.

c) La préparation des règlements, en liaison avec les juristes se fait dans le cadre de l'équipe pluridisciplinaire avec la collaboration essentielle de l'architecte. La mise au point de ces règlements est délicate; elle exige une expérience qui ne s'acquiert que par une longue pratique de la délivrance des permis de construire. Chaque article de règlement doit en effet être examiné, des points de vue souvent opposés du constructeur et de l'urbaniste représentant les intérêts privés et l'intérêt public.

d) La gestion des plans exige la présence permanente d'un architecte, seul apte à porter des jugements de valeur sur les diverses initiatives des promoteurs et constructeurs. L'automatisme du règlement souvent invoqué et recherché est en effet une illusion qui conduit soit à un laisser-aller destructeur, soit à une sévérité également destructrice par l'arrêt de toute initiative et tout progrès architectural.

Le plan d'urbanisme est à cet égard une création continue, où l'architecte gestionnaire a une responsabilité de premier plsn. médiocrité de certains développements urbanistiques résulte le plus souvent de la médiocrité de l'interprétation et de l'application de plans, plus que de la valeur de ces plans Mêmes. Une oeuvre d'urbanisme n'est jamais achevée et l'idée que L'intervention de L'urbaniste se termine avec la fourniture d'un dossier est une erreur qui ne sera jamais assez dénoncée. Son action devrait toujours être prolongée par la poursuite de sa mission sous forme de conseil permanent ; l'administration quelle qu'elle soit ne peut pas gérer un plan sans un tel conseil qui dans la grande majorité des cas devra être un architecte.

\*

\* \*

G. Meyer-Hanis  
1972